

■ **Jorge Viegas Dos Santos**, à Lausanne, exploitation d'un café-restaurant-pizzeria, en faillite (FOSC du 27.09.2002, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 13 novembre 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 11996 du 11.12.2002
(00776384 / CH-550.0.076.754-7)